

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rég.
Mon.
b.



17107595



11 JUL. 2017

Greffe

N° d'entreprise : **BE0429149576**

Dénomination

(en entier) : **Artélit**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **rue de Herve 78, 4030 Grivegnée**

Objet de l'acte : Modification siège social

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 juin 2017.

1 Transfert du siège social.

L'assemblée prend acte du transfert du siège social à dater du 21 juin 2017, rue d'Aywaille 42/1, 4140 Sprimont.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Monsieur DUCARME Joël
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers